RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DOUANES & DROITS INDIRECTS

BREXIT
Organisation des contrôles sanitaires et phytosanitaires

Traversée

TDU

Royaume-Uni

1. Végétaux, produits végétaux et autres objets
2. Aliments pour animaux d'origine non animale
3. Animaux vivants, produits d'origine animale (+ paille et foin)

Prénotification dans Traces-NT
+
déclaration d'importation ou de transit

Contrôle SIVEP documentaire → DSCE délivré* → Contrôle douanier (interconnexion Traces/Delta)

Contrôle SIVEP documentaire → Contrôle SIVEP d'identité/ physique au PCF → DSCE délivré → Contrôle douanier (interconnexion Traces/Delta ou manuel)

Cas particuliers des produits de la pêche introduits via Calais

Prénotification dans Traces-NT
+
T1

Contrôle SIVEP documentaire + d'identité/ physique au PCF de Boulogne-sur-mer → DSCE délivré → Contrôle douanier (interconnexion Traces/Delta ou manuel)

* Cette situation concernera uniquement certains végétaux et aliments pour animaux d'origine non animale

Irlande

Le contrôle concerne uniquement ces produits :

- Animaux vivants
- Produits d'origine animale

Prénotification dans Traces-NT + T2 → **Contrôle SIVEP documentaire** → **DSCE** → **avis de passage automatique (interconnexion)**

Contrôle SIVEP d'identité/ physique des sous-produits animaux → DSCE délivré → Avis de passage manuel